

CALENDRIER DE DEROULEMENT DES EPREUVES DE SELECTION

SELECTION POUR L'ENTREE EN INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS CURSUS COMPLET – LISTES 1

Notice à conserver :

PERIODE D'INSCRIPTION

Du lundi 28 novembre 2016 au Lundi 30 janvier 2017

DATE LIMITE DE RETOUR DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Lundi 30 Janvier 2017 minuit
(cachet de la poste faisant foi)

Montant des droits d'inscription au concours : 75 €

ADMISSIBILITE

Date et lieu de l'épreuve : samedi 4 mars 2017
à l'IFSI-IFAS 12 rue du Léard LA FLECHE
Appel à 8H30, suivi de 2h d'épreuve de 9h à 11h
Affichage des résultats : jeudi 9 mars à 10h
à l'IFAS et sur le site www.ifsi-ifas-lafleche.fr

EPREUVE D'ADMISSION

Réservée aux candidats
Admis ou dispensés de l'épreuve d'admissibilité

Période de l'épreuve orale
De janvier à mai 2017

Affichage des résultats : Jeudi 18 mai 2017 à 10h
à l'IFAS et sur le site www.ifsi-ifas-lafleche.fr

ENTREE EN FORMATION :

Lundi 4 septembre 2017

NOMBRE DE PLACES OUVERTES AUX CURSUS COMPLETS

(sous réserve de modification)

- Liste 1 - candidats de droit commun : 18 places
- Liste 3 candidats post bac professionnel ASSP / SAPAT : 3 places
- Liste 4 - candidats passerelles : 2 places

VOUS NE POUVEZ VOUS INSCRIRE QUE DANS UN SEUL DES CINQ IFAS DU DEPARTEMENT DE LA SARTHE

Un contrôle des inscriptions aura lieu au niveau départemental – si plusieurs inscriptions d'un même candidat sont retrouvées, celui-ci devra obligatoirement se positionner sur un IFAS 72 – les frais d'inscriptions ne sont pas remboursables

Cette notice comporte des informations et des consignes à lire attentivement avant de compléter le dossier d'inscription.

Vous devrez également prendre en considération le règlement du concours disponible au sein de chaque IFAS et sur internet,